**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BILTZHEIM DE LA SEANCE DU 15 JANVIER 2024**

***Sous la présidence de Monsieur Gilbert VONAU, Maire***

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures.

**Séance ordinaire du 15 janvier 2024**

**Date de la convocation :** 10 janvier 2024

Mr Gilbert VONAU (Maire) – Mmes - Marie Josée MEYER - Aurélie GASPER - Maria PEDRO – MM–- Roger CANE - François RINALDI

**Absents excusés :** Mmes Jessika MACCARI - Lydie ORMANCEY-TANCREDI (procuration à M. CANE) - Rose CESAR – MM. Mathieu BINTZ - Jean GRAFF (procuration à Mme PEDRO)

**Le secrétaire de séance :** Mme Marie Josée MEYER

**ORDRE DU JOUR :**

**1) Approbation du Procès-Verbal de la séance du 18 décembre 2024.**

**2) Désignation du secrétaire de séance**

**3) Compte rendu sur utilisation des délégations de compétence.**

**4) Rénovation Thermique du Bâtiment Ecole/Mairie**, validation du projet et mandater le maire pour engager les demandes de subventions,REGION**,** DETR, CEA, COM COM,

**5) Construction d’une aire de jeux à côté du site périscolaire**, validation du projet et mandater le maire pour engager les demandes de subventions,DETR, CEA, CAF, COM COM,

**6) ZONES d’accélération des Energies Renouvelables***. Compléter la délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2023 à la demande de la DDT. (Direction Départementale des territoires)*

**7) DIVERS**

# POINT N° 1 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

Le procès-verbal du 18 décembre est approuvé à l’unanimité.

# POINT N° 2 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal désigne à l’unanimité Madame Marie Josée MEYER, comme secrétaire de séance.

# POINT N° 3 – COMPTE RENDU SUR UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCE

Monsieur le Maire informe des délégations utilisées depuis le 18 décembre 2023 :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 20/12/2023 | Particulier | DP 2023 17 | Installation d’une piscine |

**POINT N° 4 – DETR – RENOVATION THERMIQUE MAIRIE ET ECOLE PRIMAIRE DE BILTZHEIM**

Monsieur le Maire rappelle les travaux envisagés pour la rénovation thermique de la Mairie et de l’Ecole primaire de Biltzheim. Les travaux envisagés et estimés par un architecte s’élèvent à 816.800 € HT. Le Maire explique et détaille la liste des travaux et propose le plan de financement ci-dessous.

 DETR (Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux) 30 % : 245.040,00 €

 SUBVENTION REGION (30%) 245.040,00 €

 SUBVENTION CEA 85.000,00 €

 CCCHR (Communauté de Communes Centre Haut-Rhin) : 78.360,00 €

Commune (solde – 20%) : 163.360,00 €

 TOTAL : 816.800,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l’unanimité :

* De valider les travaux tels que détaillés,
* de solliciter la DETR 2024,
* d’approuver le plan de financement tel qu’il est présenté,

**POINT N° 5 – DETR – AIRE DE JEUX PRES DU PERISCOLAIRE**

Monsieur le Maire informe que des devis ont été demandés pour créer une aire de jeux près du périscolaire. Cette aire de jeux serait également proche du City Park. Après visite de plusieurs communes avec une aire de jeux, le Maire propose d’ajouter une piste cyclable pédagogique autour des modules de jeux, avec des règles de signalisation identique à la vie réelle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l’unanimité des membres présents et représentés, décident de valider l’aire de jeux et la piste cyclable, selon le plan de financement suivant :

Le coût pour l’aire de jeux et la piste cyclable s’élève à 108.000 € HT.

 DETR (Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux) 50 % : 21.600,00 €

 SUBVENTION CEA 5.000,00 €

 SUBVENTION CAF 10.800,00 €

Commune (solde) : 50.600,00 €

 TOTAL : 108.000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l’unanimité :

* De valider l’installation d’une aire de jeux entourée d’une piste cyclable,
* de solliciter la DETR 2024, ainsi que les autres organismes cités (CEA et CAF),
* d’approuver le plan de financement tel qu’il est présenté,

**POINT N° 6 – ZAEnR – PRECISION DES THEMATIQUES**

La délibération du point n° 5 en date du 18 décembre 2023 comportait une imprécision, que les services de l’Etat demandent de compléter.

Pour le bois, il s’agissait de biomasse.

Concernant la géothermie, le Conseil municipal précise qu’il s’agit d’une géothermie de surface. Pour le photovoltaïque, les trois formes sont retenues, à savoir directement sur sol, en toiture et en ombr*ières.*

Le Conseil Municipal, à l’unanimité de ces membres présents et représentés, valide ces thématiques.

**POINT N°7 - DIVERS**

Monsieur le Maire propose un tour de table :

M. CANE signale la bonne organisation de la Réception du Nouvel An.

Mme PEDRO souligne que l’éclairage public est tout à fait adapté, a toutefois signalé quelques critiques.

M. RINALDI a constaté que lors de la réception du Nouvel An le pupitre a besoin d’un rafraichissement au niveau des couleurs du village.

Monsieur LUTZ a informé que plusieurs accidents avaient eu lieu, les voitures prennent le virage de la rue St Georges vers Niederentzen un peu trop rapidement et se retrouvent dans les serres. Une solution sera trouvée, et des plots seront posés temporairement.

Plus personne ne demandant la parole, la séance se clôture à 21h30

**Tableau des signatures pour l’approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de BILTZHEIM**

**de la séance du 15 janvier 2024 – ORDRE DU JOUR**

**1) Approbation du Procès-Verbal de la séance du 18 décembre 2024.**

**2) Désignation du secrétaire de séance**

**3) Compte rendu sur utilisation des délégations de compétence.**

**4) Rénovation Thermique du Bâtiment Ecole/Mairie**, validation du projet et mandater le maire pour engager les demandes de subventions,REGION**,** DETR, CEA, COM COM,

**5) Construction d’une aire de jeux à côté du site périscolaire**, validation du projet et mandater le maire pour engager les demandes de subventions,DETR, CEA, CAF, COM COM,

**6) ZONES d’accélération des Energies Renouvelables***. Compléter la délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2023 à la demande de la DDT. (Direction Départementale des territoires)*

**7) DIVERS**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom et prénom** | **Qualité** | **Signature** | **Procuration** |
| VONAU Gilbert | Maire |  |   |
| MEYER Marie-Josée | 1er adjoint secrétaire de séance |  |   |
| GASPER Aurélie  | 2ème adjoint |  |   |
| PEDRO Maria | Conseiller municipal |  |   |
| ORMANCEY-TANCREDI Lydie | Conseiller municipal | Procuration à M. CANE |   |
| CESAR Rose | Conseiller municipal | Excusée |   |
| MACCARI Jessika | Conseiller municipal | Excusée |   |
| CANE Roger  | Conseiller municipal |  |   |
| GRAFF Jean | Conseiller municipal | Procuration à Mme PEDRO |   |
| BINTZ Mathieu | Conseiller municipal | Excusé |  |
| RINALDI François | Conseiller municipal |  |  |